

Projet d'Etablissement 2013 - 2016



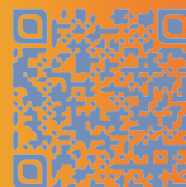
*« Les racines de l'éducation sont amères,
mais ses fruits sont doux »*

Aristote



Collège Didier Daurat

17 Cité Pechèvre
17150 Mirambeau
Téléphone : 05 46 49 61 95
Télécopie : 05 46 70 73 01
Courriel : ce.0170016a@ac-poitiers.fr
Internet : <https://charente-maritime.fr/colleges17/dd-mirambeau/evaweb/?lang=fr>



flashez ce code

*L*es missions confiées au collège par la Nation deviennent de plus en plus complexes. Néanmoins, toutes concourent à permettre aux jeunes de réussir leur projet personnel et développer les compétences nécessaires pour ouvrir au plus large, les portes du futur.

C'est dans cet **objectif** que l'établissement se dote, pour une période de quatre ans d'un projet afin de tracer la route que l'ensemble de la collectivité humaine du collège Didier Daurat va suivre.

Comme pour toute projection vers le futur, analyser le territoire sur lequel nous évoluons est nécessaire afin que notre action ne soit pas inscrite dans un cadre flou. Cela constituera la première étape de ce projet.

Faire le point sur ce qui a été ou non accompli au cours des années précédentes est primordial afin de donner du sens à ce dernier. Cette analyse, réalisée en interne et enrichie par le regard extérieur des services de la Direction Académique constitue la deuxième étape du projet.

Puis, suivant les directives générales impulsées par le projet académique, la communauté du collège Didier Daurat se donne des axes de travail pour les années 2013-2016.

Tout en conservant les exigences de travail et d'effort demandées aux jeunes, ce nouveau projet marque notre volonté de donner aux élèves, en plus des savoirs indispensables, des compétences centrées sur la nécessaire prise en compte des éléments qui composent leur environnement présent et futur. Si avoir une vision locale est importante, elle se doit d'être la plus large possible. C'est en réussissant cela que l'individu en devenir peut se développer et réussir son intégration sociale et professionnelle future. Au-delà des actions que nous pourrons mener, c'est donc cet objectif qui nous uni et constitue le fondement de notre implication dans le collège.

La route est tracée, le cap donné et de nécessaires ajustements se feront au cours des années futures. La réussite de ce projet repose sur notre œuvre collective que nous déclinons au quotidien. Chaque pas, chaque geste, chaque action nous rapprochera des objectifs que nous nous sommes fixés et cela pour le développement des jeunes qui nous sont confiés.

C'est en « **élevant** » au sens noble du terme nos élèves que nous leur donnons la possibilité de devenir adulte, mission qui nous élève à notre tour.

Le Principal,

Thierry FAURE

Introduction	Page 2
Sommaire	Page 3
Présentation de l'établissement	Page 4
Diagnostic de l'établissement	Page 5
Le cadre du projet académique	Page 9
Rappels des objectifs et des mesures du contrat d'objectifs - Rectorat de Poitiers / Collège	Page 10

Axes de l'action pédagogique et éducative pour la période 2013-2016

AXE 1 – Nourrir l'ambition scolaire de tous les élèves au collège Page 13

- Mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Prendre en compte l'hétérogénéité des classes et proposer un enseignement personnalisé
- Groupes de soutien en Français et en Mathématiques en classes de 5^{ème} et de 4^{ème}
- Poursuivre et renforcer la liaison écoles – collège :
 - Apprentissage du métier de collégien en 6^{ème}
 - Groupes de besoins en Français en classe de 6^{ème}
 - Groupes de besoins en Mathématiques en classe de 6^{ème}
 - Renforcer les actions inter degré
 - Faciliter l'intégration des futurs élèves de 6^{ème}
- Préparer les élèves à l'entrée en classe de seconde générale et technologique
- Promouvoir la participation des élèves à l'accompagnement éducatif

AXE 2 – Accompagner les élèves dans la construction d'un projet d'orientation pertinent Page 29

- Mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations à tous les niveaux du collège
- Programme d'actions ciblées par niveau

AXE 3 – Développer l'éducation à la citoyenneté et adopter un comportement responsable Page 30

- Education à la sécurité routière
- L'internet responsable et éthique
- Education au développement durable
- Education à la citoyenneté
- Prévention et Secours Civique 1^{er} niveau
- Politique documentaire

AXE 4 – Promouvoir l'ouverture culturelle, l'ouverture sur le monde et enrichir la pratique sportive Page 32

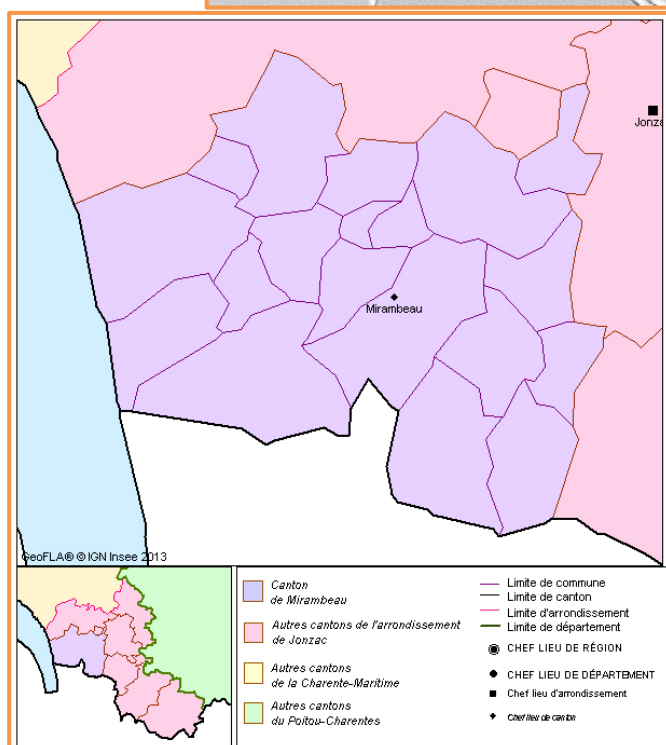
- Parcours d'éducation artistique et culturel
- Programmation annuelle des actions interdisciplinaires
- Enrichir la pratique sportive

CHARTRE Page 33

Présentation du Collège Didier Daurat de Mirambeau

■ Situation géographique :

Le collège Didier Daurat est le collège du canton de Mirambeau. Le canton de Mirambeau comptabilise 7646 habitants (recensement 2009). Son périmètre de recrutement s'étend sur 19 communes regroupées au sein du Syndicat Intercommunal du Canton de Mirambeau SICM.



Sources : INSEE

La distance entre les différentes communes et l'établissement rend difficile la mise en place de certains dispositifs. La vie de l'établissement est rythmée par les horaires des transports scolaires qu'emprunte la grande majorité des élèves (environ 259 sur 272 élèves).

■ Conditions de vie matérielle :

Edifiés en 1974, les locaux du collège demeurent agréables et accueillants et ont fait l'objet d'une rénovation complète en 2005 par le Conseil Général.

L'établissement s'est doté d'un plateau sportif ouvert à la rentrée 2012. Les abords de l'établissement ont été également réaménagés durant l'année scolaire 2011-2012 et offre désormais un parking dédié aux transports scolaires et une esplanade d'accueil à l'entrée de l'établissement.

Cette année, les derniers aménagements du collège seront réalisés : extension du préau dans la cour, aménagement de la maison des collégiens.

Diagnostic du collège Didier Daurat

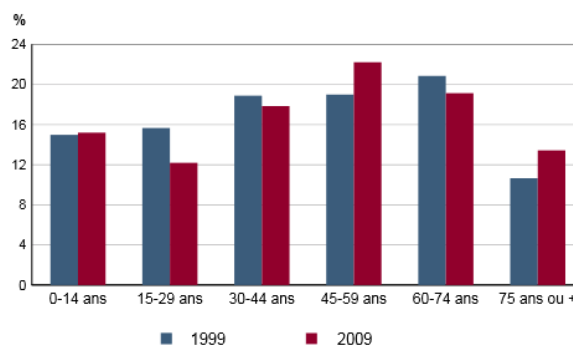
■ Evolution démographique :

POP T3 - Population par sexe et âge en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	3 793	100,0	3 853	100,0
0 à 14 ans	604	15,9	558	14,5
15 à 29 ans	495	13,1	436	11,3
30 à 44 ans	686	18,1	679	17,6
45 à 59 ans	851	22,4	848	22,0
60 à 74 ans	726	19,1	736	19,1
75 à 89 ans	419	11,0	545	14,1
90 ans ou plus	12	0,3	51	1,3
0 à 19 ans	803	21,2	711	18,5
20 à 64 ans	2 136	56,3	2 121	55,1
65 ans ou plus	854	22,5	1 021	26,5

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Le collège est implanté dans un secteur peu dynamique sur le plan démographique. Les 0-29 ans représentent moins de 27,4 % de la population totale, soit une proportion inférieure à celle constatée au niveau départemental.

■ Analyse des indicateurs de l'établissement :

1 a) – Evolution des effectifs du collège :

Le collège Didier Daurat connaît une évolution positive depuis quelques années et une stabilisation depuis 3 ans avec 272 élèves accueillis.

	Année 06/07	Année 07/08	Année 08/09	Année 09/10	Année 10/11	Année 11/12	Année 12/13	Evolution sur les 7 ans
Nombre total d'élèves	231	265	255	261	274	272	272	261,42
11 cl	11	12	12	12	12	12	12	
Niveau 6^{ème}	61	88	66	72	68	77	71	72,85
Niveau 5^{ème}	65	60	81	64	73	62	71	68
Niveau 4^{ème}	61	64	53	78	69	68	60	64,71
Niveau 3^{ème}	44	53	55	47	64	65	70	56,85

On remarque toutefois les points suivants :

- Depuis la rentrée 2006, le nombre d'élèves accueillis est passé de 231 à 272 élèves, soit une évolution de 17%.

1 b) – Composition socioprofessionnelle de la population scolaire :

Le collège se caractérise par un accroissement important des CSP défavorisées depuis quelques années :

- entre 2008 et 2011, le pourcentage des CSP défavorisées des élèves de 6^{ème} est en forte augmentation (de 39,39 à 55,84 %).
- Ce taux est de 43,75 pour l'ensemble du collège, soit plus de 8 % au dessus des indicateurs du département.
- Ce chiffre est particulièrement inquiétant et dénote de la paupérisation des familles du secteur du collège. Ce chiffre est à comparer avec le taux de bourse de niveau 3 qui augmente chaque année (bien que les barèmes d'attribution soient en baisse) et une forte augmentation des frais de cantine non recouverts. A la rentrée 2012, plus de 5175 euros de frais de restauration restent à payer sur les années 2011 à 2012. Les fonds sociaux très faibles pour l'établissement (2000 euros) ne permettent pas d'aider les familles. Cette situation est inquiétante.

1 c) – Evolution de la structure pédagogique :

	Année 06/07	Année 07/08	Année 08/09	Année 09/10	Année 10/11	Année 11/12	Année 12/13	Evolution sur les 7 ans
Nombre total d'élèves	231	265	255	261	274	272	272	261,42
Nombre classes	11	11	12	12	12	12	12	
E/D	21	24,1	21,25	21,75	22,83	22,66	22,66	22.32

- le nombre d'élèves par classe est peu important. Il se situe à 2 points de moins en comparaison des indicateurs du département ou de l'académie.
- Pour autant, compte tenu de la fragilité de la population scolaire du collège, le fait d'être accueilli en groupes restreints est un facteur de réussite.
- Le collège propose les options suivantes :
 - o Latin
 - o Découverte professionnelle 3 heures
 - o Bilangue allemand – anglais depuis la rentrée 2008. Cette année, seulement 23 élèves sur les 4 niveaux suivent cet enseignement, soit 8,45 % des élèves, en net recul depuis quelques années :

INDICATEURS	2008	2009	2010	2011	2012
% élèves ayant Allemand LV1 (CLG)	12,50	14,06	12,64	11,03	8,45

1 d) – Caractéristiques scolaires :

Retard scolaire à l'entrée en 6^{ème} :

INDICATEURS	2008	2009	2010	2011	2012
Tx retard >= 1an ENTREE en 6^{ème} > Etablissement	22,95	19,12	16,92	14,29	8.96
Tx retard >= 1an ENTREE en 6^{ème} > Département		14.34	12.95	11.74	10.77

- Le retard à l'entrée en 6^{ème} est assez important même si une baisse importante depuis 2008 a été constatée (de 22,95 à 8.96 %)
- Ce retard est désormais inférieur à la moyenne académique et à la politique volontariste des professeurs des écoles du 1^{er} degré.

1 e) – Caractéristiques des personnels de l'établissement :

Les enseignants :

- Une équipe dynamique et motivée (25 enseignants)
- Un rajeunissement des enseignants depuis quelques années
- 11 enseignants ont moins de 40 ans
- 8 enseignants ont moins de 50 ans
- 6 enseignants ont moins de 60 ans
- La moyenne d'âge des enseignants est de 39,5 ans
- 18 enseignants sont titulaires ou titulaires sur zone de remplacement

- 7 enseignants sont contractuels soit 28 % de l'équipe.
- 11 enseignants sont nouvellement nommés dans l'établissement, ce qui n'incite pas à la mise en œuvre de projets disciplinaires ou pluridisciplinaires sur plusieurs années.
- 7 enseignants assurent un service partagé sur 2 ou 3 établissements.
- 17 enseignants sont des femmes et 8 sont des hommes.

Taux de mutation des enseignants :

INDICATEURS	2008	2009	2010	2011	2012
Mutations : Tx de départ enseignants (IPES)	18,80	29,40	40,00	18,80	

La vie scolaire :

- un conseiller principal d'éducation nommé en 2011 très investi dans la vie de l'établissement.
- une équipe vie scolaire de 3 ETP : 2 assistants à temps complet et 2 assistants à mi-temps
- une équipe soudée, compétente et motivée, bien impliquée dans la vie de l'établissement

Les agents de service :

- 6 agents polyvalents qui assurent l'ensemble des tâches de restauration, de maintenance et de nettoyage
- Une équipe désormais soudée après une période de turbulences

A noter qu'il règne une très bonne ambiance dans l'établissement.

1 f) – Devenir des élèves du collège :

Redoublement des élèves :

INDICATEURS	2008	2009	2010	2011	2012
Taux redoublement 6 ^{ème} (Indicateur interne)	2,4%	3,2%	2,7%	2,9%	5,1%
Taux redoublement 5 ^{ème} (Indicateur interne)	1,7%	2,6%	1,2%	4,2%	0,0%
Taux redoublement 4 ^{ème} (Indicateur interne)	1,6%	3,6%	0,8%	0,0%	0,0%
Taux redoublement 3ème (IPES)	5,5 %	3,6 %	2,2 %	4,9 %	6,15 %

- Le suivi de cohorte (accès en 3^{ème} générale en 4 ans dans le même collège) est progressivement passé de 53,80 % à 82,30 %
- Le nombre de redoublement est maîtrisé dans l'établissement. Il connaît toutefois une augmentation sensible en juin 2012 pour les élèves de 6^{ème} et pour les élèves de 3^{ème}. Ce pourcentage peut s'avérer élevé mais concerne en définitive peu d'élèves.

Orientation après la 3^{ème} : (indicateur interne)

Années	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012 (*)	Juin 2013	Evolution sur 6 ans
Effectif en juin	44	55	54	45	61	65		
2de GT	63,6%	63,6%	64,8%	58,0%	78,7%	60 %		64,78%
2de Pro	27,3%	27,3%	20,4%	33,0%	3,3%	15,39%		21,11%
Apprentissage	0,0%	7,2%	11,1%	9,0%	11,5%	10,77%		8,26%
Redoublement	9,1%	1,8%	3,7%	0,0%	6,6%	6,15%		4,55%
CAP (dans les LP)			Pas de données consultables			6,15%		
Non précisé			Pas de données consultables			1,54%		

(*) sur la base des décisions du chef d'établissement et des inscriptions des familles dans l'établissement d'accueil après la décision d'affectation.

- L'orientation des élèves de 3^{ème} est conforme aux attentes académiques. Elle est également conforme au contrat d'objectifs fixé pour la période 2008-2012. Les résultats devront cependant être affinés entre les décisions du chef d'établissement et les inscriptions après la phase d'affectation.
- On note une forte demande d'entrée en apprentissage malgré une affectation en 2^{nde} générale ou en 2^{nde} professionnelle. Ce point sera à améliorer dans le cadre du PDMF.

Résultats aux examens :

DNB série collège

INDICATEURS IPES	2008	2009	2010	2011	2012
Admis DNB -	80,00	82,69	88,37	91,70	87,10
DNB Contrôle continu	13,24	12,39	13,44	13,67	13,47
DNB écrit	10,29	10,32	10,10	10,88	11,23
DNB %élèves écrit>=10	52,00	50,00	46,51	63,30	69,40

Années	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	6 ans
Effectif (présents)	42	50	52	43	59	62	
Collège	97,6%	80,0%	82,7%	88,4%	91,5%	87,1%	87,9%
Département	81,5%	82,6%	81,8%	84,2%	82,9%	85,10%	83,0%
Académie	81,6%	83,5%	82,9%	85,1%	84,1%	86,80%	84,0%
National	82,3%	83,1%	83,5%	-	-	-	83,0%

- Les résultats au DNB série collège sont bons. Ils restent au-dessus des résultats académiques et départementaux depuis de nombreuses années.
- Aucun élève proposé au certificat de formation générale ou au DNB dans une autre série.

1 g) – Devenir des élèves du collège après une seconde générale

INDICATEURS - IPES	2008	2009	2010	2011
Devenir élèves du CLG : 2dGT vers 1èreS	37,90	34,30	27,60	34,80
Devenir élèves du CLG : 2dGT vers 1èreES	13,80	22,90	10,30	8,70
Devenir élèves du CLG : 2dGT vers 1èreL	3,40	14,30	13,80	8,70
Devenir élèves du CLG : 2GT-1èreST2S/STG	13,80	17,10	13,80	8,70
Devenir élèves du CLG : 2GT-1èreSTL/STI	13,80	2,90	3,40	8,70
Devenir élèves du CLG : Redoublement 2dGT	0,00		20,70	13,00
Devenir élèves du CLG : 2GT-Autres	17,20		10,30	17,40

- Près de 70 % des élèves sortants de 2nde générale sont affectés en classe de 1ère.
- En revanche, 3 élèves sur 10 se voient proposer un redoublement ou une réorientation.

1 h) – Climat scolaire, vie scolaire

Sur la base du réalisé 2011-2012 :

Quelques tendances :

- **Signalements traités par le CPE en 2011-2012 : 72 situations**
 - o 28 % concernent une attitude incorrecte en classe
 - o 19 % concernent une insolence
 - o 18% concernent des violences physiques
 - o 14 % concernent un manque de travail
- **Punitions et sanctions scolaires :**
 - o 84 retenues sur l'année scolaire
 - o 184 exclusions de cours
 - o 11 sanctions concernant 8 élèves
 - 8 exclusions temporaires
 - 3 avertissements écrits
- **Commission éducative**
 - o Elle s'est réunie 2 fois durant l'année scolaire
- **Absences et retards des élèves :**
 - o Taux d'absentéisme pour 2011-2012 : 3,27 %
 - o Absences : 3082 demi-journées d'absence, soit 11,2 par élève
 - o Retards : 239

> L'établissement ne rencontre pas de difficultés sur le plan de la violence. Les élèves se sentent bien dans l'établissement. Le climat est très serein et apaisé.



source : www.ac-poitiers.fr

Les Axes du Projet académique :

Axe 1 – Améliorer les résultats des élèves dans les 1^{er} et 2nd degrés, assurer la continuité de leurs parcours, augmenter leur ambition.

Axe 2 – Mettre en œuvre dans l'académie une synergie des structures et des personnels pour mieux répondre aux besoins des élèves

Axe 3 – Améliorer le bien-être à l'école et au travail, condition essentielle de la réussite scolaire

Les éléments du projet académique sont déclinés dans le projet d'établissement en tenant compte des indicateurs et des spécificités de l'établissement.

Contrat d'objectifs

Le contrat d'objectif a fait l'objet d'un avenant au cours de l'année scolaire 2012-2013. Il sera amené à être modifié au cours de la période 2013-2016 en tenant compte de la loi sur la refondation de l'école actuellement en préparation.

AVENANT AU CONTRAT D'OBJECTIF 2012/2013

entre

et

Le recteur de l'académie
de Poitiers

Monsieur Faure
principal
collège Didier Daurat
Mirambeau

Par délégation,

Le directeur Académique des
services départementaux
de l'éducation nationale de
Charente-Maritime

Références :

Vu le code de l'éducation notamment les articles L421-4, 4^{ème} ; R421-20, 2^{ème}
Circulaire 2005-156 du 30 septembre 2005, partie II ;

Projet académique 2012-2016

Vu la décision du conseil d'administration du 29 novembre 2012 autorisant le chef d'établissement à
signer le présent contrat d'objectifs,

La problématique et le contrat d'objectifs présentés ci-dessous sont reconnus comme pertinents par les deux signataires dans l'intérêt des élèves et des personnels de l'établissement. Ce document sera mis à disposition des personnels de l'établissement afin qu'ils puissent clairement inscrire leurs actions dans les objectifs retenus collectivement. Les services académiques et les corps d'inspection seront présents en appui de l'action de l'établissement.

Problématique essentielle de l'établissement durant la période de contractualisation 2012 - 2016

Problématique :

Le collège doit accueillir des élèves en grande difficulté sociale et scolaire.

En tenant compte des particularités liées à la ruralité, comment construire une politique d'orientation ambitieuse, comment permettre à ces élèves de trouver et de réussir leur parcours scolaire en collège et après en lycée ?

Comment l'établissement peut-il poursuivre sa politique d'ouverture sur son environnement proche, sur l'environnement européen et dans le cadre du réseau de Haute Saintonge ?

Argumentaire :

- Les résultats des épreuves écrites du DNB sont inférieurs à la moyenne académique et départementale. Un travail commun des équipes pédagogiques est indispensable pour améliorer ce point.

- L'orientation des élèves vers une seconde générale est convenable mais la situation à la fin de l'année de seconde est inquiétante sur le plan des redoublements ou des réorientations. Un travail dans le cadre d'une liaison renforcée entre le lycée et le collège est nécessaire pour une meilleure continuité pédagogique.

Objectif opérationnel	Indicateurs associés
Objectif 1 : Créer un dynamique pédagogique et éducatif inter-degré (liaisons écoles-collège et collège-lycées)	- Taux de redoublement 6^{ème} < moyenne départementale - Taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} > 75 % - Nombre de productions autour de l'écrit - Participation concours divers - Taux de redoublement 3^{ème} < 4 % - Taux de redoublement 2^{nde} GT en comparaison du taux de non-passage du lycée de secteur
Objectif 2 : Lutter contre le déterminisme territorial en développant l'ambition scolaire des élèves	- % mini-stage - Taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} - Interventions de partenaires sur l'orientation - Taux d'apprentissage < 10 % - Taux d'orientation post-troisième (2^{nde} GT, 2^{nde} Prof, autres) - Nombre de devoirs communs (par disciplines écrites au DNB et par niveau 4^{ème} et 3^{ème}) - Nombre d'actions dans le domaine scientifique - Nombre de PPRE
Objectif 3 : Développer le multilinguisme des élèves dès la 6 ^{ème}	- Elèves bilangues en 6^{ème} > 25 % - % Validation palier 2 – compétence 2 - % Validation niveau A2 – B1 - Nombre d'actions dans le domaine linguistique - Nombre de séjours linguistiques

Leviers mobilisés par l'établissement pour atteindre ces objectifs :

Objectif 1 - Accompagnement des élèves entrants en 6ème (PPRE Passerelles, stage de remise à niveaux, accompagnement personnalisé, mise en place de tests d'entrée des élèves de 6^{ème}) - Mise en place d'actions pédagogiques communes entre les écoles et le collège notamment autour de la problématique de l'écrit et des mathématiques. - Préparer l'entrée des élèves de 3^{ème} à la seconde générale (prérequis) par une meilleure continuité pédagogique et une concertation des équipes. Objectif 2 - Mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations de la 5^{ème} à la 3^{ème} - Encourager les progressions disciplinaires et harmoniser les évaluations de la 4^{ème} et de la 3^{ème} notamment en français, mathématiques et histoire-géographie. - Développer une culture scientifique des élèves avec la mise en place d'actions spécifiques (défis sciences, ...) - Généraliser la mise en place de l'accompagnement « personnalisé » des élèves en classe de 4^{ème} et de 3^{ème} et encourager les PPRE Objectif 3 - Augmenter le nombre d'élèves bilangue en 6^{ème} - Proposer des actions dans le cadre de la liaison écoles-collège en anglais et en allemand visant à améliorer l'enseignement de l'allemand à l'école et au collège.
--

Les interventions académiques se feront principalement sur les priorités du projet académique :

- formations (notamment communes au 1er et 2nd degrés)
- accompagnement des inspecteurs 1er et 2nd degrés (pour développer des actions par secteur de collège, en tant qu'inspecteurs référents d'établissement...)
- aide au ciblage de l'action pour les établissements prioritaires.
- mutualisation d'expériences de terrain (par champs disciplinaires ou transversaux)
- aide à l'analyse par secteurs d'établissements (SSA)
- Création d'une section européenne anglais-allemand en 4^{ème} et en 3^{ème} à compter de la rentrée 2014/2015.

2 HSA pour les PPRE 4^{ème} et 3^{ème}

L'établissement s'engage à conduire des programmes d'actions qui permettent la réalisation du contrat d'objectifs défini.

L'autorité académique s'engagera à accompagner l'établissement dans l'atteinte des objectifs fixés.

A La Rochelle, le

Pour le Recteur et par délégation
Le DASEN de la Charente-Maritime

Le chef d'établissement

Guy Stiévenard

Thierry Faure

Compte tenu des grandes orientations du projet académique 2012 – 2016 et des caractéristiques du collège rappelées supra, quatre axes structurent le projet d'établissement 2013-2016.

NOURRIR L'AMBITION SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES AU COLLEGE

Compte tenu des spécificités de l'établissement et des priorités fixées dans le cadre du contrat d'objectif, les actions suivantes sont proposées pour le projet d'établissement 2013 – 2016 :



Pour toutes les classes :

- Poursuite de l'évaluation dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Mise en œuvre des Programmes Personnalisés de Réussite Educative
- Semaine des Mathématiques
- Harmonisation des pratiques pédagogiques dans les différentes disciplines
- Promouvoir la participation des élèves à l'accompagnement éducatif



Classes de Sixième :

- Apprentissage du métier de collégien.
- Groupes de besoins en Français – Accompagnement Personnalisé
- Groupes de besoins en Mathématiques – Accompagnement Personnalisé
- Accompagner les élèves entrants et limiter les difficultés d'apprentissage
- Mettre des projets en commun dans le cadre de la liaison écoles-collège
 - Défi-Maths CM2 – 6^{ème}
 - Actions en français, langues et EPS



Classes de Cinquième :

- Groupes de soutien en Français
- Groupes de soutien en Mathématiques



Classes de Quatrième :

- Groupes de soutien en Français
- Groupes de soutien en Mathématiques
- Approche transversale de l'histoire des arts



Classes de Troisième :

- Approche transversale de l'histoire des arts
- Cap seconde : préparer les élèves à la seconde générale et technologique avec une meilleure autonomie
- Continuités pédagogiques collège – lycées dans les différentes disciplines
-

ACTIONS COMMUNES A TOUS LES NIVEAUX

FICHE ACTION N° 1 -

LA POURSUITE DE L'EVALUATION DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

Intitulé de l'action :

Evaluer autrement

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en personnalisant les réponses pédagogiques pour la réussite des élèves les plus en difficulté.

Objectifs de l'action :

- Passer du jugement de valeur induit par la note à la démarche d'évaluation par compétences permettant de redonner confiance à l'élève.
- Rendre l'élève acteur du processus d'apprentissage.

Personnes ressources :

Tous

Déroulement de l'action :

- Construire les situations d'apprentissages permettant de valider les connaissances et les compétences du socle commun.
- Concevoir les devoirs en déterminant les attentes en terme d'apprentissage pour que les élèves comprennent de façon explicite ce qui est demandé.
- Différencier l'erreur de la faute.

Outils :

Livret personnel de connaissances et de compétences

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Intérêt et motivation des élèves pour le travail scolaire.
- Diminution de l'absentéisme.

Intitulé de l'action :

Adapter sa pédagogie en tenant compte des difficultés scolaires des élèves

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en personnalisant les réponses pédagogiques pour la réussite des élèves les plus en difficulté.

Objectifs de l'action :

- Proposer un programme personnalisé de réussite éducative aux élèves les plus en difficultés et aux élèves en voie de décrochage afin de leur redonner confiance

Personnes ressources :

Tous

Déroulement de l'action :

- Identifier les élèves en difficultés dès le début de l'année scolaire lors des conseils de professeurs sous l'autorité du professeur principal
- Rencontrer les parents le plus rapidement possible et proposer un PPRE avec des objectifs à courts, moyens et longs termes.

Outils :

Livret de connaissances et de compétences

Evaluation sur CERISE

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Intérêt et motivation des élèves pour le travail scolaire.

Intitulé de l'action :

Semaine des Mathématiques

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Valoriser les actions dans le domaine scientifique et mathématiques

Objectifs de l'action :

- Proposer aux élèves de participer à différentes actions dans le domaine scientifique et mathématiques.

Personnes ressources :

Tous

Déroulement de l'action :

- Organiser des actions et participer aux différents concours organisés dans le cadre de la semaine des mathématiques (concours Kangourou des maths, rallye-maths, concours de calcul mental, concours «une énigme par jour par établissement »
- Préparer les élèves à cette action

Outils :

Livret de connaissances et de compétences

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Intérêt et motivation des élèves pour les mathématiques.

Intitulé de l'action :**Harmonisation et Progression pédagogique****Bénéficiaires de l'action :**

Sur les niveaux de 4^{ème} et de 3^{ème} au minimum

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en personnalisant les réponses pédagogiques pour la réussite des élèves les plus en difficulté.

Objectifs de l'action :

- Développer le travail d'équipe
- Harmoniser les progressions pédagogiques niveau par niveau
- Consolider les acquis des élèves

Personnes ressources :

Tous les professeurs

Déroulement de l'action :

- Concertation disciplinaire mensuelle
- Un devoir commun en 4^{ème} en décembre et en février
- Un devoir commun en 3^{ème} en janvier et en mars
- Organisation de 1 ou 2 DNB blancs

Outils :

Livret de connaissances et de compétences

Evaluation sur CERISE

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Taux de réussite aux devoirs communs
- Evaluation des acquis en fin de 4^{ème} et / ou début 3^{ème}

Intitulé de l'action :

Apprentissage du métier de collégien

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 6^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

/

Objectifs de l'action :

- Améliorer la liaison écoles-collège.
- Meilleure tenue des classeurs, cahiers, sacs en 6^{ème}
- Promouvoir la responsabilisation de l'élève

Personnes ressources :

Tous les professeurs de 6^{ème}

Déroulement de l'action :

- Organiser la 3^{ème} semaine de septembre
- Regarder la tenue des cahiers et des classeurs dans chacune des disciplines pendant une heure.

Outils :

Cahiers et classeurs des élèves

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Améliorer l'efficacité du travail personnel de l'élève par l'optimisation de l'utilisation des outils (cahiers et classeurs)
- Renseigner l'item correspondant dans la compétence 6 du socle en fin d'année de 6^{ème}

Intitulé de l'action :

Accompagnement Personnalisé en Français

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 6^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Traitement différencié des difficultés

Validation du palier 2 du socle commun

Objectifs de l'action :

- Aider les élèves à développer et améliorer leurs compétences en lecture, compréhension et expression.

Personnes ressources :

Professeurs de CM2 et Professeurs de français de 6^{ème}

Professeur documentaliste et assistants d'éducation

Déroulement de l'action :

- Création d'une évaluation à l'entrée en 6^{ème} (liaison écoles-collège)
- Constitution de groupes de besoins dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en fonction des résultats
- Bilan trimestriel du travail fait et réajustement des groupes
- Ajustement des objectifs de travail avec les cours généraux

Outils :

1 heure dans l'emploi du temps de classe par semaine alignée sur toutes les classes de 6^{ème}

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Bilan des sessions trimestrielles
- Résultats des élèves dans l'enseignement de mathématiques
- Réussite des PPRE Passerelles
- Validation du palier 2 du socle en fin de 6^{ème}

Intitulé de l'action :

Accompagnement Personnalisé en Mathématiques

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 6^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Traitement différencié des difficultés

Validation du palier 2 du socle commun

Objectifs de l'action :

- Aider les élèves à développer et améliorer la compréhension des problèmes mathématiques

Personnes ressources :

Professeurs de CM2 et Professeurs de mathématiques de 6^{ème}

Professeur documentaliste et assistants d'éducation

Déroulement de l'action :

- Création d'une évaluation à l'entrée en 6^{ème} (liaison écoles-collège)
- Constitution de groupes de besoins dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en fonction des résultats
- Bilan trimestriel du travail fait et réajustement des groupes
- Ajustement des objectifs de travail avec les cours généraux

Outils :

1 heure dans l'emploi du temps de classe par semaine alignée sur toutes les classes de 6^{ème}

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Bilan des sessions trimestrielles
- Résultats des élèves dans l'enseignement de mathématiques
- Réussite des PPRE Passerelles
- Validation du palier 2 du socle en fin de 6^{ème}

Intitulé de l'action :

Accompagner les élèves entrants en 6^{ème} et limiter les difficultés d'apprentissage

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 6^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Traitement différencié des difficultés

Validation du palier 2 du socle commun

Objectifs de l'action :

- S'assurer de l'apprentissage des outils méthodologiques nécessaires pour les matières d'histoire-géographie-éducation civique sous la forme d'ATPE

Personnes ressources :

Professeurs d'Histoire-Géographie

Déroulement de l'action :

- Organisation sur le 1^{er} et 2^{ème} trimestres
- Intégrer les modalités d'apprentissage, les consignes et les outils utilisés dans les cours, pendant le cycle du collège afin de pouvoir faire face aux difficultés d'application et de réalisation.

Outils :

- Utilisation des cahiers de textes
- Présentation des copies et des cahiers et des différents documents spécifiques à la matière (carte, graphique, ...)
- Apprentissage des connaissances et notions demandées

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Repérage des élèves les plus en difficultés et proposer un PPRE

Intitulé de l'action :

Mettre en place des projets communs inter-degrés.

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 6^{ème} et CM2

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Apprendre et apprendre à travailler au collège

Objectifs de l'action :

- Développer des projets communs entre les écoles du secteur de CM2 et le collège
- Permettre une continuité pédagogique dans les différentes disciplines
-

Personnes ressources :

Professeurs des écoles et professeurs de 6^{ème}

Professeur documentaliste, CPE et direction

Déroulement de l'action :

- Sur l'ensemble de l'année scolaire, dans le cadre des heures d'accompagnement personnalisé et des heures de vie de classe.
- Déplacement dans les écoles du secteur pour rencontrer les élèves de CM2

Outils :

- Concertation dès le début de l'année scolaire
- Bilan en fin d'année
- Echanges d'information dans le cadre de la commission de liaison
- Définition des PPRE Passerelles

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Repérage des élèves les plus en difficultés et proposer un PPRE Passerelles
- Proposer un stage de remise à niveau des élèves de CM2

FICHE ACTION N° 1 -
GROUPES DE BESOINS EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES
Intitulé de l'action :

Groupe de soutien en Français et en Mathématiques

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 5^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

/

Objectifs de l'action :

- Améliorer la réussite des élèves
- Accompagner les élèves par le renforcement de la maîtrise des savoirs (personnalisation pédagogique)

Personnes ressources :

Professeurs de français et de mathématiques

Déroulement de l'action : sur l'année scolaire

- 1 heure par quinzaine sur l'emploi du temps des élèves comptabilisée dans le cadre de la dotation globale horaire de l'établissement

Outils :

Cerise, évaluations communes

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Intérêt et motivation des élèves pour le travail scolaire.

Intitulé de l'action :

Groupe de soutien en Français et en Mathématiques

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 4^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

/

Objectifs de l'action :

- Améliorer la réussite des élèves
- Accompagner les élèves par le renforcement de la maîtrise des savoirs (personnalisation pédagogique)

Personnes ressources :

Professeurs de français et de mathématiques

Déroulement de l'action : sur l'année scolaire

- 1 heure par quinzaine sur l'emploi du temps des élèves comptabilisée dans le cadre de la dotation globale horaire de l'établissement

Outils :

Cerise, évaluations communes

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Intérêt et motivation des élèves pour le travail scolaire.
- Préparation au DNB dès la classe de 4^{ème}

Intitulé de l'action :

Approche transversale de l'histoire des arts

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 4^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

/

Objectifs de l'action :

- Eveiller la curiosité des élèves
- Ouverture culturelle
- Montrer l'intérêt d'une approche transdisciplinaire des oeuvres

Personnes ressources :

Professeurs de français, d'histoire-géographie, d'arts plastiques, d'éducation musicale, de documentation.

Déroulement de l'action : sur l'année scolaire

- Concertation en début d'année scolaire
- Encadrer les élèves sur le temps libre
- Intervention des enseignants disponibles

Outils :

HSE dédiées à ce projet dans le cadre de la répartition de la DGH

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Investissement des élèves
- Evolution des résultats à l'épreuve d'histoire des arts
- Evaluation des compétences 6 et 7 du socle commun

FICHE ACTION N° 1 -
APPROCHE TRANSVERSALE DE L'HISTOIRE DES ARTS
Intitulé de l'action :

Approche transversale de l'histoire des arts

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 3^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

/

Objectifs de l'action :

- Eveiller la curiosité des élèves
- Ouverture culturelle
- Montrer l'intérêt d'une approche transdisciplinaire des oeuvres

Personnes ressources :

Professeurs de français, d'histoire-géographie, d'arts plastiques, d'éducation musicale, de documentation.

Déroulement de l'action : sur l'année scolaire

- Concertation en début d'année scolaire
- Encadrer les élèves sur le temps libre
- Intervention des enseignants disponibles

Outils :

HSE dédiées à ce projet dans le cadre de la répartition de la DGH

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Investissement des élèves
- Evolution des résultats à l'épreuve d'histoire des arts
- Evaluation des compétences 6 et 7 du socle commun

Intitulé de l'action :

Accompagner et préparer les élèves à l'entrée en classe de seconde générale

Bénéficiaires de l'action :

Tous les élèves de 3^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Objectif n°1 du contrat

Objectifs de l'action :

- S'assurer de l'apprentissage des repères géographiques et chronologiques nécessaires pour le DNB et l'accès à la classe de seconde en histoire-géographie.
- Proposer l'accès facile à une méthodologie d'étude de carte et de réalisation de schémas

Personnes ressources :

Professeurs d'histoire-géographie

Professeur documentaliste

Déroulement de l'action : fin du 3^{ème} trimestre de la classe de 4^{ème} et 1^{er} trimestre de la classe de 3^{ème}

- Bilan élaboré à partir d'un mini-contrôle commun sur les repères géographiques et chronologiques, accompagné de la réalisation d'un schéma, dès les premiers jours de la rentrée en 3^{ème}
- Accompagnement des élèves repérés en difficultés par la mise en œuvre d'un PPRE

Outils :

Outils propres à l'enseignement de l'histoire-géographie

Ressources du Centre de documentation et d'information

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Taux de réussite aux devoirs communs en classe de 3^{ème}, aux DNB blancs et à l'épreuve terminale du DNB

Intitulé de l'action :**Continuités et progressions disciplinaires entre le collège et les lycées****Bénéficiaires de l'action :**

Tous les élèves de 3^{ème}

Lien de l'action avec le contrat d'objectifs :

Objectif n°1 du contrat

Objectifs de l'action :

- Améliorer la connaissance du fonctionnement des lycées et des exigences scolaires
- Préparer les élèves de 3^{ème} à l'entrée en classe de 2^{nde}

Personnes ressources :

Professeurs de 3^{ème} et Professeurs de 2^{nde}

Professeur documentaliste, CPE

Déroulement de l'action : Plusieurs stages de formation dans le cadre du plan académique de formation

- Mise en œuvre de projets communs dans les différentes disciplines

Outils :

Ressources du Centre de documentation et d'information

Evaluation et indicateurs de réussite :

- Augmenter le taux de passage en seconde générale
- Réduire le nombre de départs à la fin de la seconde générale (redoublement ou réorientation)

ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET D'ORIENTATION PERTINENT



Assurer l'équité scolaire est un enjeu majeur de notre système éducatif. Elle se manifeste par la mise en œuvre d'un parcours d'orientation individuel pour chaque élève, **dont l'élève en est le premier acteur**.

La volonté du collège Didier Daurat est de donner à tous les élèves un cadre d'actions qui leur permettront, le moment venu, de faire les meilleurs choix d'orientation avec ses parents et l'équipe pédagogique de l'établissement

L'établissement souhaite ainsi faire de ce parcours un axe majeur de sa politique d'établissement. Il reposera sur un plan d'actions échelonné sur chaque niveau, mais d'une communication et d'un dialogue permanent avec les familles.

Pour toutes les classes :

- Rencontrer les familles pour remettre les bulletins des élèves.
- Organiser un mois de l'Orientation.
- Sensibiliser les élèves sur les métiers homme – femme.

Classes de Sixième :

- Introduire la question de l'orientation dans les apprentissages pédagogiques.

Classes de Cinquième :

- Présenter aux élèves les ressources internes d'information sur l'orientation au CDI.
- Réalisation de fiches métiers.
- Initiation à l'application Webclasseur.

Classes de Quatrième :

- La découverte des voies de formation.
- La découverte des entreprises.
- La découverte des établissements scolaires du secteur.
- Poursuivre l'action « Bravo les Artisans ».
- Proposer la quatrième par alternance aux élèves les plus en difficulté.

Classes de Troisième :

- La finalisation du parcours d'orientation personnel.
- L'entretien d'orientation.
- Le stage d'observation en milieu professionnel.
- Les mini-stages dans les lycées.
- Rencontres avec des anciens élèves de l'établissement.
- Rencontres avec des Proviseurs des Lycées.
- Travailler en français sur la rédaction de lettre de motivation, de CV et s'entraîner à un entretien d'embauche.
- Participer au Forum des métiers et des formations organisé dans le cadre des établissements du bassin.

AXE 3

DEVELOPPER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

Le collège souhaite s'engager dans un programme d'actions qui visent à sensibiliser les élèves aux problématiques de la société.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté [C.E.S.C]** de l'établissement.



Un programme annuel sera donc présenté au conseil d'administration de l'établissement et fera l'objet d'un financement dédié dans le budget de l'établissement, Vie de l'élève.

Pour toutes les classes :



Education à la sécurité routière et Attestation de Sécurité Routière



Education à la santé



Handicap**Solidaire**

Connaissances du handicap



L'internet responsable et éthique



Formation des délégués de classe



Prévention et Secours Civique de 1^{er} niveau



Education à l'environnement et au développement durable – E.E.D.D



Politique documentaire et acquisition de compétences documentaires



Education aux médias



Apprendre à vivre ensemble, en respectant les lieux et les personnes



Lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire

PROMOUVOIR L'OUVERTURE CULTURELLE ET SUR LE MONDE ET ENRICHIR LA PRATIQUE SPORTIVE

Dernier axe de la politique d'établissement, l'ouverture culturelle, l'ouverture sur le monde et la pratique d'une activité sportive font parties des programmes du collège et des compétences du socle commun. C'est aussi un bon support d'activités pour enrichir sa culture générale.

Pour toutes les classes :

- Mettre en place un Club Europe et un espace Europe au Centre de Documentation et d'Information.
- S'engager dans un projet Comenius européen.
- Inscrire l'enseignement de l'histoire des arts dans l'ensemble des disciplines et des niveaux scolaires.
- Proposer une offre d'activités sportives dans le cadre de l'Association Sportive
- Ouvrir une Maison des Collégiens à l'ensemble des élèves sous la responsabilité de l'association « Foyer socio-éducatif »
- Poursuivre les rencontres de chant choral

Classes de Sixième :

- Découverte gustative et culturelle des petits déjeuners européens.

Classes de Cinquième :

- Séjour d'une semaine dans le cadre des Activités Physiques de Pleine Nature [APPN].
- Valoriser l'enseignement du latin
- Créer un journal collégien

Classes de Quatrième :

- La découverte des voies de formation.
- Créer une radio interne à l'établissement

Classes de Troisième :

- Séjours linguistiques en Allemagne, Angleterre et Espagne.
- Proposer un atelier débat – découverte du monde

CHARTRE DES VOYAGES ET DES SORTIES SCOLAIRES

1. Les projets de voyages et de sorties scolaires sont toujours à l'initiative des professeurs, du Conseiller Principal d'Education ou du Chef d'établissement, chacun dans son domaine de responsabilité et de compétence. Ils ont toujours une finalité pédagogique et / ou éducative. Ils sont toujours en relations avec les programmes officiels d'enseignement, le projet de vie scolaire ou plus largement avec le projet d'établissement.
2. Conformément à la réglementation, la programmation des voyages scolaires et les modalités de leur financement sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration.
3. Tout voyage ou sortie scolaire est soumis(e) à l'autorisation écrite du Chef d'établissement, qui est responsable de son organisation.
4. L'organisation des voyages scolaires reposera sur les principes suivants :
 - i. Au cours de sa scolarité au collège, tout élève devrait dans la mesure du possible pouvoir participer à un séjour linguistique en rapport avec sa LV1 ou sa LV2 au cours de sa classe de quatrième ou de troisième.
 - ii. Tout élève inscrit en option « latin » devrait pouvoir participer à un voyage ou une sortie en rapport avec la civilisation romaine.
5. Le collège entend favoriser la participation de l'ensemble des élèves concernés par ces séjours linguistiques :
 - i. En sollicitant toute subvention ou contribution susceptible de réduire la participation des familles
 - ii. En permettant, pour les parents, le paiement échelonné
 - iii. Par l'intervention du Fonds social collégien
 - iv. En sollicitant du Conseil d'administration, l'autorisation d'accepter tout don contribuant au financement des voyages scolaires
6. Les sorties pédagogiques répondront aux principes suivants :
 - i. Reposer sur un projet pédagogique et / ou éducatif validé par le Chef d'établissement.
 - ii. Avoir prioritairement comme objectifs l'accès des élèves à la culture et aux arts ou être en rapport avec le parcours de découverte des métiers et des formations.
 - iii. Privilégier quand cela est possible les ressources proches de l'établissement.
7. Durant les voyages et les sorties scolaires, les élèves restent soumis au règlement intérieur du collège. En cas de comportement fautif, ils s'exposent à une punition décidée par un membre du personnel encadrant ou sur rapport au Chef d'établissement, à une sanction disciplinaire.
8. Pour les voyages et sorties scolaires non obligatoires, l'accord des responsables légaux implique l'engagement d'acquitter la totalité du montant de la participation demandée aux familles, assorti le cas échéant, d'un plan d'échelonnement des paiements. En cas de renonciation des familles après l'engagement, les sommes versées ne seront pas remboursées sauf cas de force majeure soumis à l'appréciation du Chef d'établissement.
9. Si la participation des familles est supérieure aux coûts réels du voyage, le remboursement des excédents de moins de 8 euros peut être demandé par la famille. Cette dernière devra en faire la demande auprès du Chef d'établissement. Pour les familles ayant bénéficié d'une aide sociale, aucun remboursement ne sera effectué.



Collège Didier Daurat

17 Cité Pechèvre

17150 Mirambeau

Téléphone : 05 46 49 61 95

Télécopie : 05 46 70 73 01

Courriel : ce.0170016a@ac-poitiers.fr

Internet : <https://charente-maritime.fr/colleges17/dd-mirambeau/evaweb/?lang=fr>